MODIFIER SES RESERVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

PREALABLE :

Une fois les inscriptions aux activités périscolaires effectuées il sera possible de se connecter dès le **16 août** sur le portail famille (https://famille.rouen.fr) pour supprimer ou ajouter des réservations au plus tard 7 jours avant la date prévue. Les familles en garde alternée, ne pourront le faire que sur leurs jours de garde, une fois le document de facturation pour les gardes alternées rempli.et les inscriptions faites par nos services.

Passé ce délai de prévenance de 7 jours, il ne sera plus possible de modifier ses réservations.

Connexion au portail famille

SUPPRIMER OU AJOUTER DES RESERVATIONS PONCTUELLEMENT

La modification se fait sur quelques jours précis sans répétition de rythme.

Choisir l'enfant concerné

MODIFIER SES RESERVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Cliquer sur ‘Modifier les réservations’

Choisir l’activité concernée

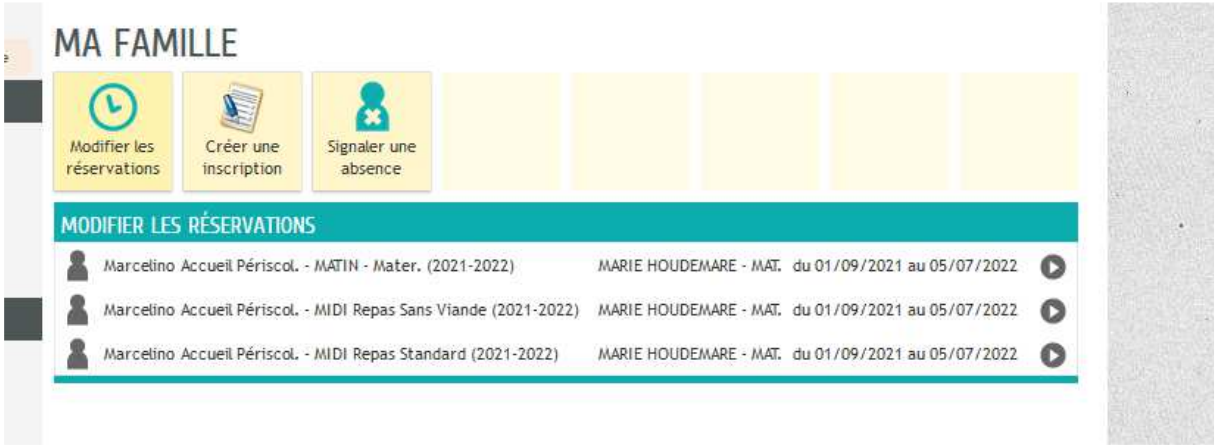

MODIFIER SES RESERVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Afficher le calendrier présentant la ou les dates à modifier.

Les cases grisées ne peuvent être modifiées. Soit le délai de prévenance est dépassé, soit, elles ne correspondent pas à vos jours de garde.

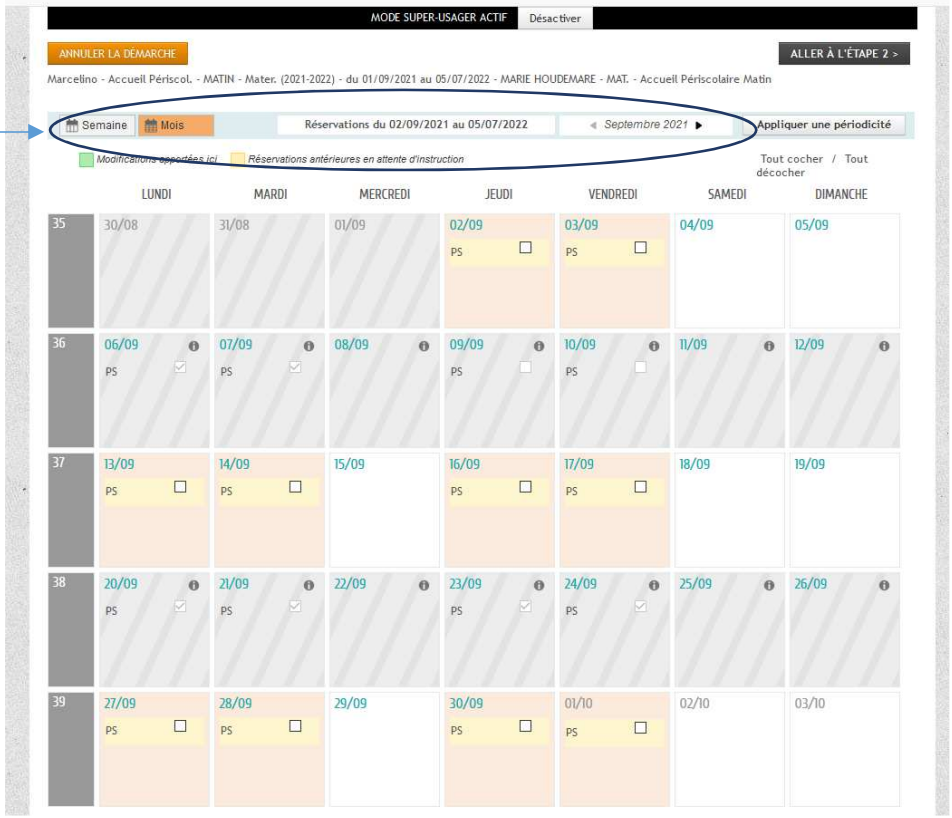

Ajouter une réservation: Cocher les cases vides

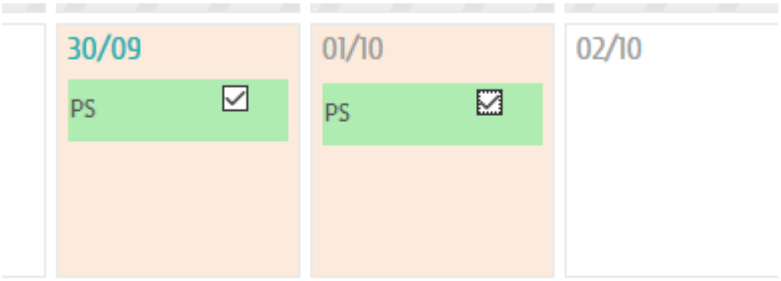

MODIFIER SES RESERVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Supprimer une réservation : Décocher la case pleine du jour concerné

.

Cliquer sur « Aller à l'étape 2 » : Récapitulatif des modifications demandées pour contrôle

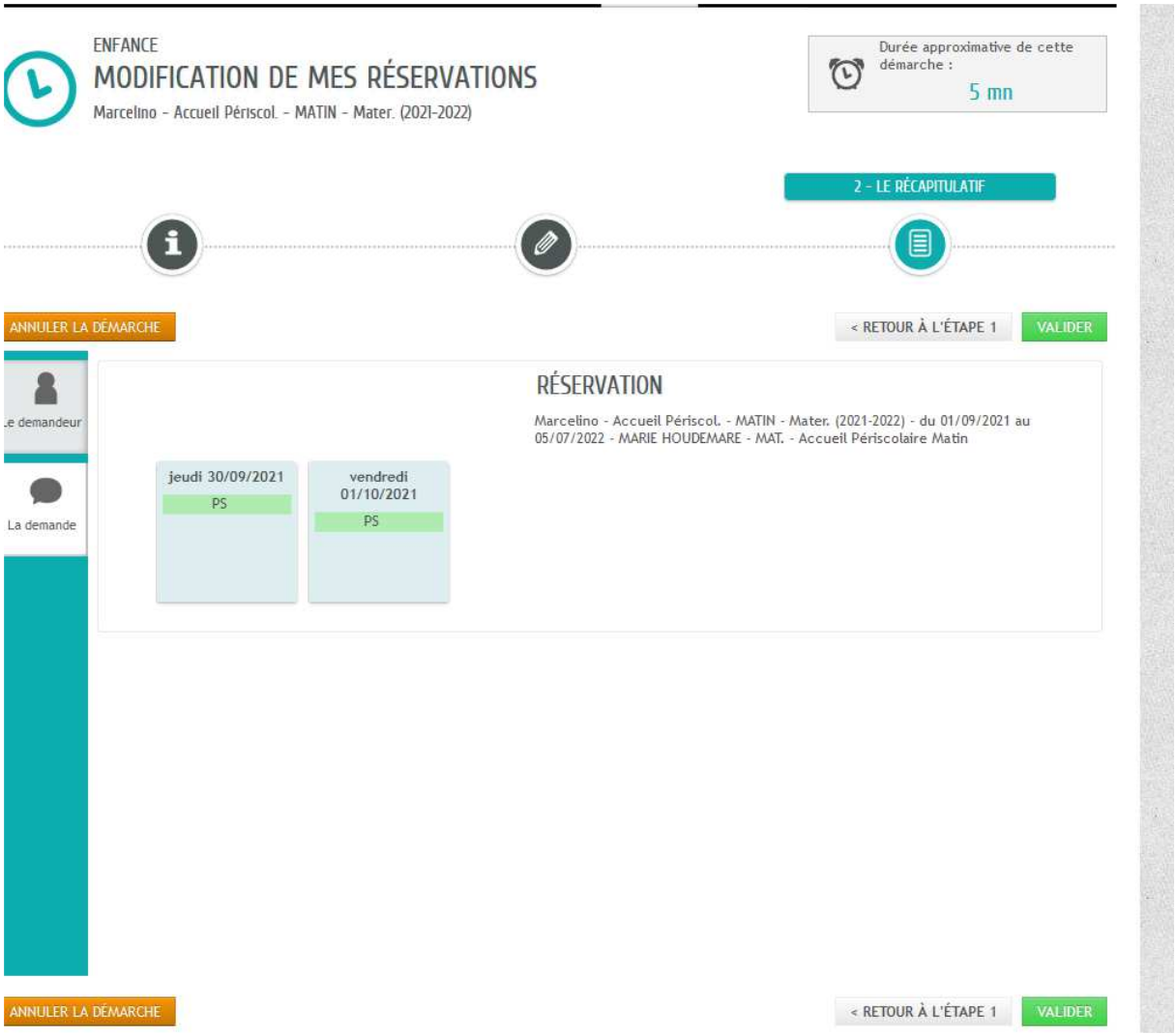

MODIFIER SES RESERVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Si le récapitulatif est conforme à votre demande cliquer sur « Valider ».

Un mail de confirmation vient de vous être envoyé.

LA MODIFICATION PORTE SUR PLUSIEURS DES PLAGES DE DATES (PERIODICITE)

A quoi sert la périodicité

En cas d'absence prévue ou de changement de rythme (cycle de travail qui change juste sur période définie…) exemple : l'enfant ne mangera pas pendant trois semaines et les dates sont connues, vous pourrez en choisissant « sur trois semaines » annuler les jours concernés en les décochant, de la même manière si l'enfant doit être présent sur des jours non prévus à l'origine, il est possible de les ajouter en cochant les jours souhaités.

1 - Aller sur l'enfant concerné

2 - Cliquer sur « Modifier les réservations »

3 - Choisir l'activité concernée

4 - Cliquer sur « Appliquer une périodicité »

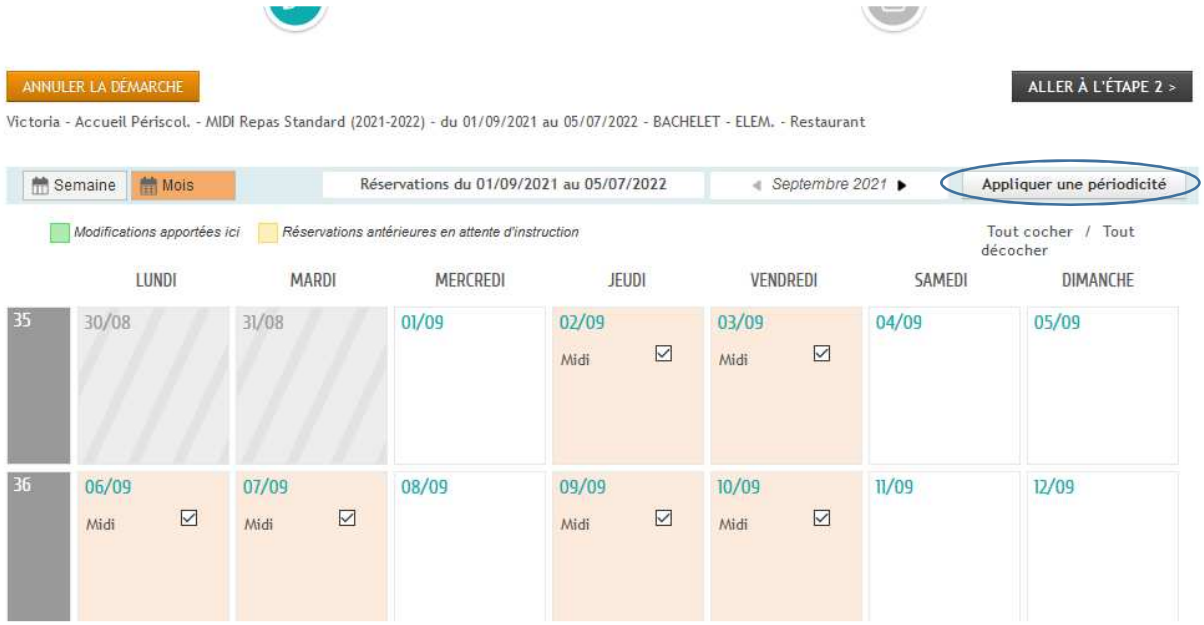

Indiquer date de début et fin de la plage à modifier ou cliquer sur les choix proposés, puis cliquer sur suivant

.

MODIFIER SES RESERVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

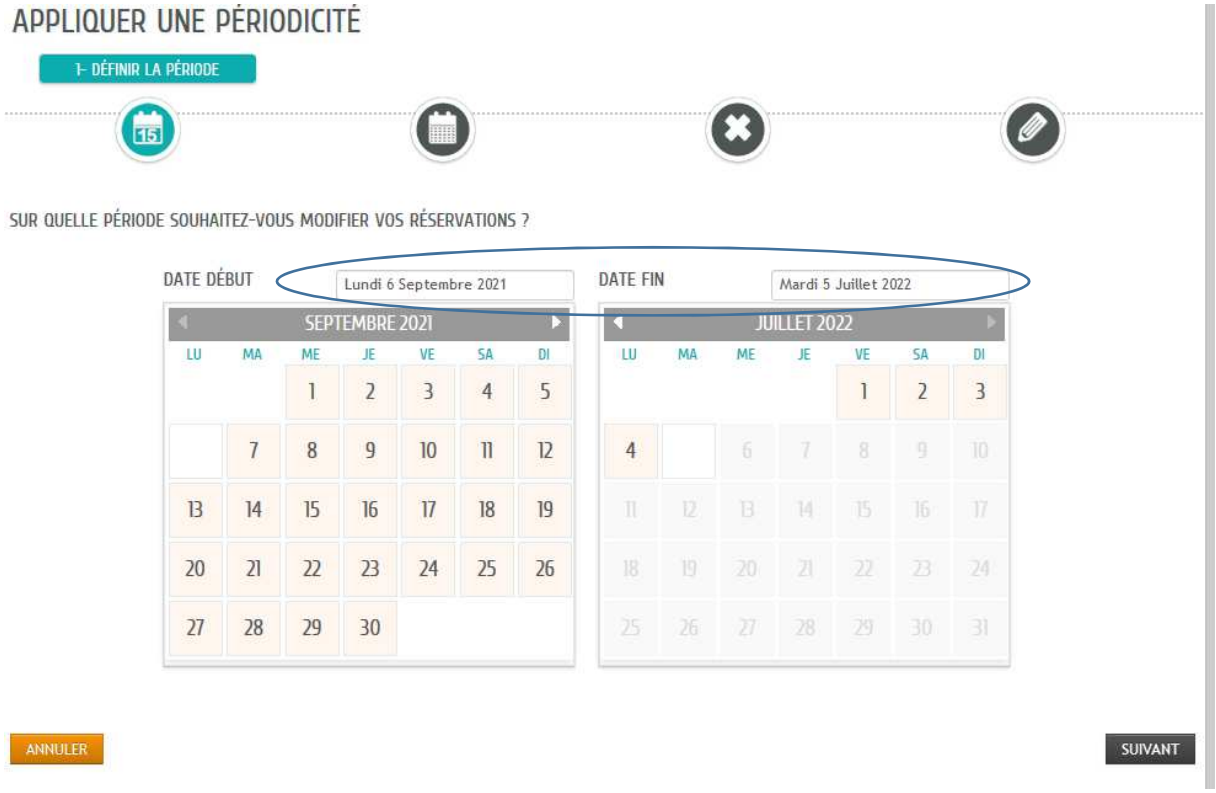

MODIFIER SES RESERVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

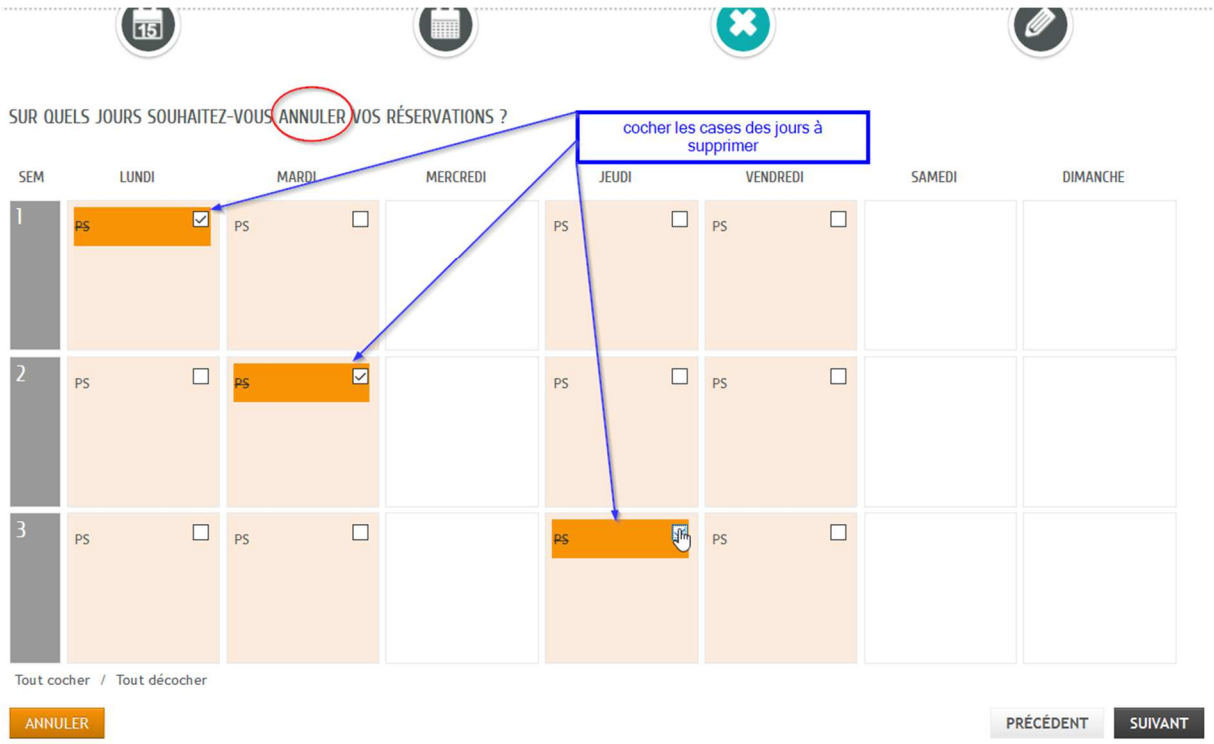

MODIFIER SES RESERVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Si vous souhaitez modifier pour tout le reste de l'année scolaire, il faut cliquer sur le calendrier sous lequel il est noté non, les dates ajouter ou supprimées seront appliquées pour le reste de l'année ou une période définie à la 1ère étape

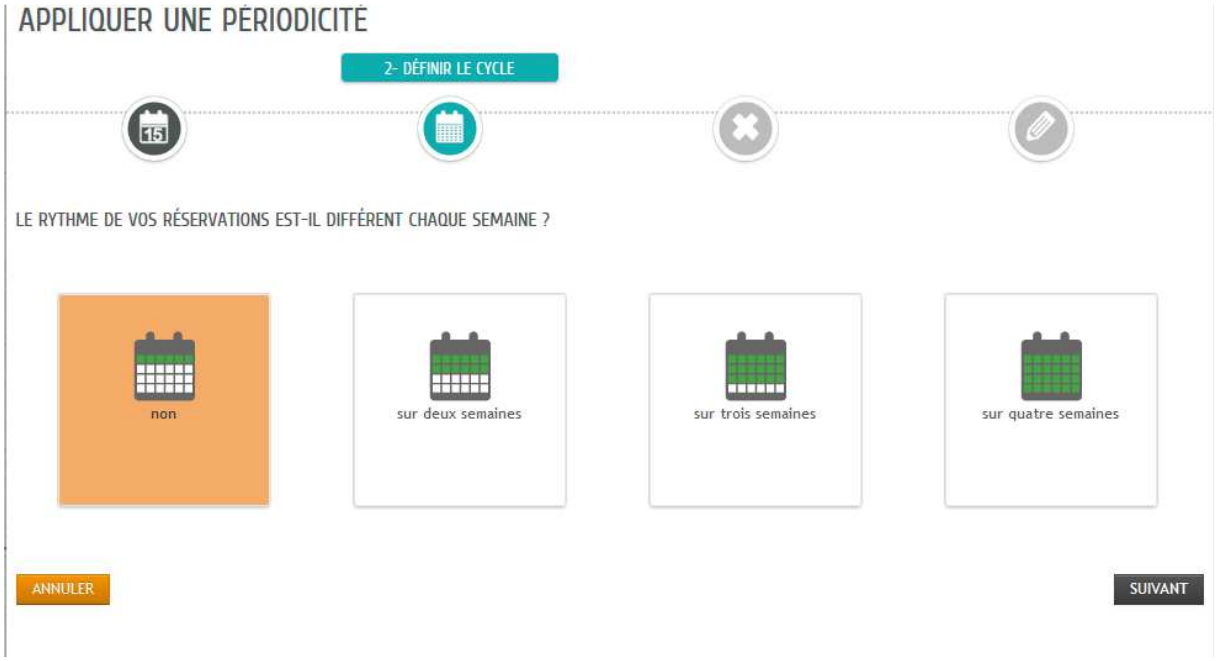

Dans L'exemple ci-dessous, tous les mardis et jeudis de la période souhaitée seront supprimés

.

.

MODIFIER SES RESERVATIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

Cliquer sur « suivant »

Cliquer sur « Aller à l'étape 2 »

Si le récapitulatif est conforme à votre demande cliquer sur « valider ».

Un mail de confirmation vous est envoyé